

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA - Lionel CHISS - Yannick MATURA - Isabelle SOULA Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Hatice KILINC-SIGINIR - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Vanessa FOULON - Mamadou BATHILY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUI - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL - Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS *Antoine SALITOT*

POUVOIRS *Sandra PLOMION à Caroline CAYEUX - Mamadou LY à Franck PIA - Victor DEBIL-CAUX à Yannick MATURA - Halima KHARROUBI à Isabelle SOULA - Thierry AURY à Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS à Roxane LUNDY - David MAGNIER à Claire MARAIS-BEUIL*

Date d'affichage	28 décembre 2023
Date de la convocation	15 décembre 2023
Nombre de présents	37
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA - Lionel CHISS - Yannick MATURA - Isabelle SOULA Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Hatice KILINC-SIGINIR - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Vanessa FOULON - Mamadou BATHILY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUI - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL - Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS *Antoine SALITOT*

POUVOIRS *Sandra PLOMION à Caroline CAYEUX - Mamadou LY à Franck PIA - Victor DEBIL-CAUX à Yannick MATURA - Halima KHARROUBI à Isabelle SOULA - Thierry AURY à Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS à Roxane LUNDY - David MAGNIER à Claire MARAIS-BEUIL - Jérôme LIEVAIN à Charles LOCQUET*

Date d'affichage	28 décembre 2023
Date de la convocation	15 décembre 2023
Nombre de présents	36
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

## PRESENTS

*Franck PIA - Lionel CHISS - Yannick MATURA - Isabelle SOULA Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Hatice KILINC-SIGINIR - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Peggy CALLENS - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Joséé MARINHO - Loïc BARBARAS - Vanessa FOULON - Mamadou BATHILY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUI - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL - Philippe ENJOLRAS*

## SUPPLEANTS

## ABSENTS

*Antoine SALITOT*

## POUVOIRS

*Sandra PLOMION à Caroline CAYEUX - Mamadou LY à Franck PIA - Victor DEBIL-CAUX à Yannick MATURA - Halima KHARROUBI à Isabelle SOULA - Thierry AURY à Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS à Roxane LUNDY - David MAGNIER à Claire MARAIS-BEUIL - Jérôme LIEVAIN à Charles LOCQUET - Christophe GASPART à Farida TIMMERMAN*

Date d'affichage	28 décembre 2023
Date de la convocation	15 décembre 2023
Nombre de présents	35
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

Le jeudi 21 décembre 2023 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA - Lionel CHISS - Yannick MATURA - Isabelle SOULA Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Hatice KILINC-SIGINIR - Monette-Simone VASSEUR - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Peggy CALLENS - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Vanessa FOULON - Mamadou BATHILY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUÏ - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL - Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS *Antoine SALITOT - Sandra PLOMION*

POUVOIRS *Mamadou LY à Franck PIA - Victor DEBIL-CAUX à Yannick MATURA - Halima KHARROUBI à Isabelle SOULA - Thierry AURY à Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS à Roxane LUNDY - David MAGNIER à Claire MARAIS-BEUIL - Jérôme LIEVAIN à Charles LOCQUET - Christophe GASPART à Farida TIMMERMAN - Caroline CAYEUX à Lionel CHISS*

Date d'affichage	28 décembre 2023
Date de la convocation	15 décembre 2023
Nombre de présents	34
Nombre de votants	43

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le jeudi 21 décembre 2023 à 18h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

### **1- Rapport de situation en matière de développement durable**

Le conseil municipal a **pris acte** du rapport d'activité et de situation en matière de développement durable des années 2022 et 2023.

### **2- Rapport annuel 2022 sur la situation en matière d'égalité femmes - hommes**

Le conseil municipal a **pris acte** du rapport annuel 2022 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

### **3 Rapport d'orientation budgétaire (ROB)**

Le conseil municipal a **pris acte** du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2024.

### **4- Règlement budgétaire et financier (RBF) - Passage au M57**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le règlement budgétaire et financier (RBF) – passage au M57.

### **5- Décision modificative n°2 – 2023 – budget annexe Elispace**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la décision modificative n°2 du budget annexe Elispace de la ville de Beauvais arrêté comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	0 €	0 €
<b>Total :</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	0 €	0 €
<b>Total :</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

## **6- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de procéder au paiement de dépenses d'investissement en 2024 avant l'adoption du budget primitif**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'autorisation donnée à monsieur le maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans l'attente du vote du budget 2024 et dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023 pour les chapitres ou opérations suivantes :

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>Montant de l'autorisation en €</b>
202001 - Réhabilitation Piscine Bellier	1 725 000
202002 - Réhabilitation Quadrilatère	1 100 000
202003 - NPRU Argentine et St Lucien	1 400 000
202004 - Centre technique municipal	85 000
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500 000
204 - SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	200 000
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 300 000
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	600 000
<b>BUDGET ANNEXE ELISPACE</b>	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	109 000

## **7- Reconduction pour l'année 2024 du plan d'actions 2021 – 2023 pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la reconduction pour l'année 2024 du plan d'actions 2021-2023 pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

## **8- Amélioration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**

Le conseil municipal a adopté à l'**unanimité** l'amélioration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

## **9- Tableau des effectifs**

Le conseil municipal a adopté à l'**unanimité** la création de postes susvisés à la date du conseil et de la suppression des anciens postes vacants non pourvus à la même date ainsi que la suppression des postes vacants non pourvus au 31 décembre 2023.

Le conseil municipal est par ailleurs informé du renouvellement de la mise à disposition de deux agents administratifs à l'association du C.O.S., et d'un agent administratif à la maison de l'emploi et de la formation du pays du grand Beauvaisis au 1er janvier 2024.

## **10- Évolution des modalités d'attribution des titres restaurant**

Le conseil municipal a adopté à l'**unanimité** l'évolution des modalités d'attribution des titres restaurants.

## **11 - Action sociale - Convention COS**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le dispositif d'action sociale ainsi que la convention du Comité d'Ouvres Sociales.

## **12- Actualisation de la longueur de voirie communale au 1er janvier 2023**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** d'arrêter au 1er janvier 2024 la longueur de voirie communale à 210.661,35 mètres linéaires.

## **13- Beauvais Bourse aux Initiatives Citoyennes**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution de subventions aux associations suivantes :

- 1 377 € - Les féeries de Noël du quartier de Notre-Dame du Thil - Association SOSIE
- 1 377 € - foot en fête – Association Le champ des possibles
- 1 377 € - Réveillon solidaire 2023 - Association Les quartiers parlent à la république

## **14- Gestion du stationnement payant sur voirie et hors voirie de centre-ville sous la forme d'une concession**

Le conseil municipal a approuvé à **la majorité** la gestion du stationnement payant sur voirie et hors voirie de centre-ville sous la forme d'une concession.

## **15 - Présentation du rapport annuel d'activités de la délégation de service public du stationnement - année 2022**

Le conseil municipal a **pris acte** du rapport d'activité pour l'année 2022 fourni par la société Beauvais Stationnement pour l'exploitation du stationnement de la ville de Beauvais.

## **16- Environnement - Assainissement - Programme d'investissement pluvial 2023 (2e tranche)**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le plan de financement et le lancement de l'opération d'assainissement pluvial 2023 (2<sup>e</sup> tranche).

## **17- Approbation de la convention portant constitution d'un groupement de commandes entre l'ESH laessa et la Ville de Beauvais pour la conduite des études de faisabilité liées à la reconversion des rez-de-chaussée de la copropriété des Champs Dolent**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention portant constitution d'un groupement de commandes entre l'ESH laessa et la Ville de Beauvais pour la conduite des études de faisabilité liées à la reconversion des rez-de-chaussée de la copropriété des Champs Dolent.

Madame Claire MARAIS-BEUIL ne prend pas part au vote.

### **18- Approbation de la convention de portage par l'EPFLO pour l'acquisition des murs des commerces de la copropriété des Champs Dolent**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité des suffrages exprimés** la convention de portage par l'EPFLO pour l'acquisition des murs des commerces de la copropriété des Champs Dolent. Madame Claire MARAIS-BEUIL ne prend pas part au vote.

### **19- Transfert de compétence réseaux de chaleur à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le transfert de compétence réseaux de chaleur à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

### **20- Promesse de bail pour solarisation des toitures et parkings de la ville de Beauvais**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la promesse de bail pour la solarisation des toitures et parkings de la ville de Beauvais.

### **21 - Rétrocession à la ville de Beauvais par la communauté d'agglomération du Beauvaisis des parcelles cadastrées section U n°171, 184, 187 et 203 du site du Moulin de la Fos**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la rétrocession à la ville de Beauvais par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, des parcelles cadastrées section U n°171 pour 32 680m<sup>2</sup>, U n°184 pour 37 980m<sup>2</sup>, U n°187 pour 575m<sup>2</sup> et U n°203 pour 6 875m<sup>2</sup>.

### **22 - Délibération rectificative - Acquisition des parcelles cadastrées section AP n°125 - 73 et AQ 294p destinées à l'aménagement d'une piste cyclable**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition auprès de la SNCF des parcelles cadastrées section AP n°125 – 73 et AQ n° 294p au prix de 1.50€ le m<sup>2</sup> hors frais notariés, de géomètre et de recensement des installations ferroviaires qui seront supportés en sus par la commune, destinées à l'aménagement d'une piste cyclable.

### **23 - Régularisations foncières avec la SA HLM de l'Oise – parcelle ZA 770p**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** de céder à l'euro symbolique par détachement la parcelle cadastrée section ZA n°770 l'emprise nécessaire à la régularisation foncière de l'antenne construite par la SA HLM de l'Oise au pied de la tour A5, parcelle cadastrée section ZA n°770p pour une superficie de 311 m<sup>2</sup> et de déclarer sans objet la régularisation de 45 m<sup>2</sup> au titre du tour d'échelle, cette emprise étant déjà inscrite dans les propriétés de la ville.

### **24 - Dénomination d'une Place**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la dénomination de la place située entre les rues Bonfils, Veuve Sénéchal, Gaston Jouannet et la rue Léon Blot dans le quartier Voisinlieu : Place de la Fraternité.

## **25 - Convention de soutien Ville de Beauvais pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus proposée par Citeo.

## **26 - Dérogation aux repos dominicaux 2024**

Le conseil municipal a approuvé à **la majorité** la dérogation aux repos dominicaux pour l'année 2024.

## **27 - Convention Beauvais Shopping 2023**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention Beauvais Shopping 2023.

## **28 - Sports - Subvention sur projet - Gala La Vaillante**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention sur projet de 3 180 € à l'association LA VAILLANTE, pour l'organisation de leur Gala de fin d'année qui s'est déroulé le dimanche 19 novembre 2023 à l'Elispace.

## **29 - Sports - Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** les conventions d'objectifs et de moyens avec les associations :

- Beauvaisis Aquatic Club
- Beauvais Oise Tennis
- Beauvais Basket Club Oise
- Beauvais Triathlon
- BOUC Handball
- La Vaillante

qui auront pour objectif de fixer l'objet et les conditions d'utilisation des subventions attribuées. La convention est conclue pour une durée de 3 ans.

## **30 - Sports - Attribution d'une bourse aux athlètes de haut niveau**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une bourse aux athlètes de haut niveau pour la saison 2023/2024, le montant de l'aide accordée par athlète s'élève à 2 500 € par an et par athlète de l'ABE (Association Beauvaisienne d'Escrime) :

- Eloïse VANRYSEL (vice-championne d'Europe Juniors par équipe en 2017, championne du monde juniors par équipe en 2019, vice-championne de France séniors par équipe en 2019, Médaille de bronze aux championnats de France U23 en 2021, 3e à la coupe du monde de Tallin par équipes en 2022, 4e du championnat par équipe N1 2023)

- Mélissa GORAM (championne par équipe de la coupe d'Europe des clubs champions en 2019, 4e du championnat par équipe N1 2023)

-Luidgi MIDDLETON (champion d'Europe U23 par équipe en 2019, 3e à la coupe du monde de Berne en 2022, médaille de bronze en individuel et médaille d'or en équipe aux Universiades en 2023)

- Hélène N'GOM (vainqueur de la coupe du monde de Chengdu en 2019, championne par équipe de la coupe d'Europe des clubs champions en 2019, 4e du championnat par équipe N1 2023)

### **31 - Sports - Subventions sur projets - Coupe du Monde Escrime / Triathlon de Beauvais**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention sur projet aux associations suivantes :

- 24 000 € à l'association ACADEMIE BEAUVAISIENNE ESCRIME, pour le projet d'organisation d'une épreuve de Coupe du Monde d'Escrime Juniors Féminines, qui a lieu du 17 au 18 Février 2024 à l'Elispace.
- 12 000 € à l'association BEAUVAIS TRIATHLON, pour l'organisation du Triathlon de Beauvais le dimanche 9 juin 2024 au Plan d'eau du Canada.

### **32 - Culture – Autorisation accordée à la Communauté d'agglomération du Beauvais de construire sur le domaine communal dans le cadre du projet de rénovation de la médiathèque Argentine**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'autorisation accordée à la Communauté d'Agglomération du Beauvais de construire sur le domaine communal dans le cadre du projet de rénovation de la médiathèque Argentine.

### **33 - Attribution de subventions et signature de conventions avec le Comptoir Magique et l'Association pour le Rayonnement du Violoncelle**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution de subventions aux associations suivantes au titre de l'exercice 2024:

- 75 000 € - le comptoir magique - Festival du Blues autour du Zinc - 29e édition - 15 au 23 mars 2024 ;
- 62 000 € - Association pour le rayonnement du violoncelle - Festival de Violoncelle de Beauvais - 32e édition - 31 mai au 9 juin 2024.

### **34 - Attribution de subventions sur projet aux associations : La Balayette à ciel et la Batoude – Centre des arts du cirque et de la rue**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution de subventions aux associations suivantes :

- 4 800 € - association La Balayette à ciel – édition « Rêverie de la Balayette » qui marquera les 40 ans de l'association. La manifestation se déroulera les mercredi 8 et jeudi 9 mai 2024.
- 3 000 € - association La Batoude. - Compagnie Cirque Exalté et son spectacle « Foutoir Céleste » du vendredi 17 au dimanche 19 mai 2024. La Batoude est missionnée par le réseau ACRO (Arts du Cirque et de la Rue de l'Oise) pour la mise en place de cet événement sur son territoire.

### **35 - Signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Diaphane - Pôle photographique en Hauts-de-France**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Diaphane - Pôle photographique en Hauts-de-France.

### **36 - Service vie associative et relations internationales - subventions aux associations**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention sur projet de 3000 € pour la mise en œuvre du projet « Village Africain » de l'association ASCAO – Association Socioculturelle des Africains de l'Oise.

### **37 - Service vie associative et relations internationales - subventions aux associations dans le cadre de la mise à disposition de l'Elispace**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 750€ à l'association « MEF » pour la location de l'Elispace le 12 avril 2023.

### **38 - Service vie associative et relations internationales – Octroi de subventions et passation de conventions d'objectifs et de moyens avec les associations bénéficiant de subventions au montant annuel supérieur à 15 000 €**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'octroi de subventions et la passation de conventions d'objectifs et de moyens avec les associations suivantes bénéficiant de subventions au montant annuel supérieur à 15 000.00 € :

- Association « Accueil et Promotion » – 40 000 €
- Association Familiale Intercommunale de Beauvais AFIB - 37 000 €
- Association « Foyer des Jeunes Travailleuses- FJT » - 196 000 €
- Association « des Amis des fêtes Jeanne-Hachette » – 75 000 €
- Voisinlieu Pour Tous – 85 000€
- Association « SOS Insertion Emploi – SOSIE » – 25 000€
- Association « Ecume du jour » – 22 000 €
- Association du « Comité de Jumelage » - 20 000 €

Madame Marianne SECK et madame Leïla DAGDAD ne prennent pas part au vote.

### **39 - Signature d'une Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise.

### **40 - Signature d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement - prestation de service Établissement d'accueil du jeune enfant - Bonus Territoire Ctg, pour la structure multi-accueil "A petits Pas"**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'avenant Prestation de Service - Etablissement d'accueil du jeune enfant pour la structure multi accueil « A Petits Pas », entre la CAF de l'Oise et la Ville de Beauvais.

#### **41 - Signature d'un avenant à la convention de prestation de service Établissement d'accueil du jeune enfant - Bonus Territoire, pour la structure multi accueil Les P'tits Malicieux**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'avenant de prestation de service - Etablissement d'accueil du jeune enfant pour la structure multi accueil « Les p'tits Malicieux, entre la CAF de l'Oise et la Ville de Beauvais.

Monsieur Mamadou BATHILY, ne prend pas part au vote.

#### **42 - Convention de réservation de berceaux entre la ville de Beauvais et la Ligue de l'Enseignement de l'Oise - Crèche de la Maison de Ther**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention de réservation de berceaux entre la ville de Beauvais et la Ligue de l'Enseignement de l'Oise – Crèche de la Maison de Ther. Soit la somme de 5 133.33 € à la ligue de l'enseignement pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2023, puis 5600.00 € par berceau, tarif révisé en fonction de la variation de l'indice des prix à la consommation chaque année suivante.

#### **43 – Signature d'un contrat territorial réservataire employeur - Bonus réservataire - La Ther des Petits, la Ligue de l'Enseignement**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le contrat territorial réservataire employeur avec la Caisse d'Allocations Familiales, pour la structure d'accueil « La Ther des Petits » dont le gestionnaire est la Ligue de l'Enseignement.

#### **44 - Signature d'un contrat territorial réservataire employeur - Bonus réservataire - Bisous d'Esquimaux, CCMO EVEIL**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le contrat territorial réservataire employeur avec la Caisse d'Allocations Familiales, pour la structure d'accueil « Bisous d'Esquimaux », dont le gestionnaire est CCMO EVEIL.

#### **45 - Convention d'objectifs et de moyens - crèches associatives et ville de Beauvais**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la passation d'une convention d'objectifs et de moyens avec chaque structure associative afin de définir les conditions de détermination du coût de l'action et de la contribution financière de la Ville de Beauvais :

Les structures associatives sont :

- L'association de gestion des crèches Pierre JACOBY
- L'association La Parentine
- L'association Crescendo (Kolobane et Chat Perché)
- L'Office Privé d'Hygiène Sociale, gérant le multi accueil « Les P'tits Loups » de Leon Bernard
- L'ADSEAO gérant la halte-garderie La Farandole.

**46 - Signature d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement - Prestation de service Accueil de Loisirs sans Hébergement - Bonus territoire Ctg**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'avenant à la convention d'objectifs et de financement pour la prestation service Accueil de Loisirs sans Hébergement – Bonu territoire Ctg.

**47 - Service : Vie éducative – Convention Territoriale d'objectifs et de financement avec la CAF – « Soutien à la formation BAFA et BAFD »**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention territoriale d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales pour le soutien à la formation BAFA et BAFD.

**48 - Pôle cohésion sociale - Vie éducative – Modification de l'aide financière municipale aux classes de découvertes**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la modification de l'aide financière municipale aux classes de découvertes :

- augmentation de la participation de la ville, pour la porter à 62€ par jour et par enfant ;
- prise en charge de 50% du prix du transport pour chaque classe partante pour l'année 2023/2024.

**49 - Pôle cohésion sociale - Vie éducative – ADN / Mission Santé, Nature et Environnement - Club des Jeunes Pousses - Règlement Intérieur du club**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le règlement intérieur du club des jeunes pousses porté par la structure ADN dans le cadre de sa mission Santé, Nature et Environnement auprès des enfants, la ville de Beauvais.

**DÉLÉGATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES**

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 00H07

Pour extrait conforme,

The image shows a blue ink signature of Franck PIA over a circular official seal. The seal contains the text 'VILLE DE BEAUVAIS' and '76100' around a central emblem. Below the signature and seal, the name 'Franck PIA' and the title 'Maire de Beauvais,' are printed in black.

**Franck PIA**  
Maire de Beauvais,